

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

ARRETE N°2009119-08

Portant nomination du Conseil scientifique du
Parc national des Pyrénées

Pro / E. s

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

VU la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux, publiée au Journal Officiel de la République française en date du 15 avril 2006 et l'article R 331-32 du Code de l'Environnement,

VU le décret n°2006-943 du 28 juillet 2006 relatif aux établissements publics des parcs nationaux et modifiant le code de l'environnement,

VU l'article 45 du décret n° 67-265 du 23 mars 1967 créant le Parc National des Pyrénées,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hautes Pyrénées,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – Sont nommés au Conseil scientifique du Parc National des Pyrénées en tant que :

Membres

Mme ALBERT-LLORCA Marlène, anthropologue, professeur d'anthropologie sociale à l'université Toulouse 2 le Mirail

M. AULAGNIER Stéphane, mammalogiste et biologiste de la conservation, directeur du laboratoire Comportement et Ecologie de la faune sauvage de l'INRA et enseignant à l'université Paul Sabatier de Toulouse

M. BALENT Gérard, directeur de recherche à l'INRA de Toulouse, directeur de l'UMR dynafor (dynamiques forestières dans l'espace rural)

M. CAUSSIMONT Gérard, naturaliste (faune de montagne, ours), spécialiste des vallées pyrénéennes, enseignant et chef d'établissement, président d'une association de protection de la nature

M. DUPOUEY Jean-Luc, directeur de recherche à l'INRA de Nancy, responsable de l'équipe phyto-écologie forestière

M. ETCHELECOU André, professeur en aménagement du territoire, chargé de mission développement durable à l'université de Pau et des Pays de l'Adour

M. GALOP Didier, palynologue, chargé de recherche au laboratoire GEODE, université Toulouse le Mirail

M. GIUSTINIANI François, Directeur des archives départementales des Hautes-Pyrénées

M. GUIRAUD Claude, vétérinaire, spécialiste de la faune sauvage, président du GEEFSM (groupe d'études sur l'éco-pathologie de la faune sauvage de montagne), retraité

M. JUBERTHIE Christian, zoologiste, directeur honoraire au laboratoire souterrain du CNRS à Moulis, président de la commission des Aires Protégées du CNPN (conseil national de protection de la nature)

M. LARGIER Gérard, botaniste, directeur du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Mme MAGDA Danièle, directeur de recherche, INRA-SAD Toulouse, UMR AGIR

M. MENONI Emmanuel, spécialiste des galliformes et de la biodiversité des forêts et landes montagnardes, ingénieur des travaux, ONCFS – CNERA Faune de montagne

M. METAILIE Jean-Paul, géographe, directeur de recherche CNRS, directeur du laboratoire GEODE de l'université de Toulouse

M. PALLARUELO CAMPO Severino, spécialiste du patrimoine et des pratiques culturelles, inspecteur général d'éducation à Saragosse (Espagne)

M. RANGASSAMY Régis, architecte au CAUE des Hautes-Pyrénées

M. SANTOUL Frédéric, hydrobiologiste, maître de conférence au Laboratoire EcoLab à l'université de Toulouse

M. TIHAY Jean-Pierre, géomorphologue, dynamique des paysages, retraité

M. TROUVILLIEZ Jacques, directeur du service du Patrimoine naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris

M. VILLAR Luis, botaniste phyto-écologue, chercheur CSIC, IPE de Jaca (Espagne)

Experts

M. BARRAUD Dany, archéologue, Conservateur régional de l'archéologie à la DRAC Aquitaine, chef du service régional de l'archéologie

M. CANEROT Joseph, hydrogéologue agréé, professeur émérite de l'université de Toulouse, membre du CSRPN Midi-Pyrénées

M. CORRIOL Gilles, coordonnateur connaissance flore, fonge et habitats naturels au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

M. DUPONT Pascal, entomologiste à l'OPIE (office pour les insectes et leur environnement), chargé de mission scientifique

M. LAGASQUIE Jean-Jacques, professeur honoraire de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, membre du conseil scientifique du Parc naturel régional du Quercy

ARTICLE 2 – Le conseil scientifique est chargé de donner à l'établissement des avis techniques et de procéder aux études qui lui seront confiées.

ARTICLE 3 – La durée du mandat des membres et experts du conseil scientifique est de six ans à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 4 – Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées et le Directeur du Parc National des Pyrénées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

TARBES, le 29 AVR. 2009

Le Préfet,



Jean François DELAGE